



PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux, le 17 OCT. 2016

Service Environnement Industriel
Site de Bordeaux

BP 55 rue Jules Ferry Cité administrative
33090 Bordeaux cedex

Nos réf. : PG/PG/SPR/16DP-

S3IC : n° 52-0577

Affaire suivie par :

patrice.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr

Tél.: 05 56 93 36 37 - Fax.: 05 56 00 04 31

**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Dépollution des terrains de l'Ancien site SREE
28/30 rue Delbos 33000 Bordeaux**

**PROCES-VERBAL DE RÉCOLEMENT
visite du 27 septembre 2016**

1 – HISTORIQUE

La société de Réparation et d'Équipement Électrique (SREE) exerçait depuis 1987 une activité de réparation et de reconditionnement de matériels électriques divers, notamment des transformateurs à l'huile ou au "pyralène".

Cette société a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en mai 1996. L'inspection des installations classées découvre alors, la présence de 760 fûts environ sont abandonnés sur le site, représentant 225 tonnes de déchets (huiles souillées au PCB, transformateurs, condensateurs. Les mauvaises conditions de stockage sont de nature à engendrer des fuites sur le sol et dans le sous-sol et il existe un risque d'intrusion sur le site

La procédure d'intervention d'urgence de l'Etat est décidée le 08/07/1996, l'arrêté du 31/07/1996 mandate l'ADEME pour évacuer et éliminer, aux frais de l'Etat, les fûts, transformateurs et le nettoyage surfacique des sols et de la cour principale et du hangar. Les travaux sont achevés le 25/06/1997.

Le site se trouve dans le quartier de Bacalan, en bordure nord de Bordeaux, en rive gauche de la Garonne (située à 350 m du site). C'est une zone où se mêlent habitat et activités artisanales et industrielles. Le site couvre une surface de 1 790 m².

En 1996, le patrimoine immobilier est sous la responsabilité du liquidateur, la SCP SILVESTRI-BAUDET. Le terrain appartient à la SCI "du 22 au 32 rue Delbos" qui possède un autre terrain à Blanquefort (33). Les deux propriétés sont hypothéquées au profit de CEPME pour la SREE et EXPANSO pour le site Blanquefort. La valeur hypothécaire dépasse le prix de vente des propriétés. La SCI n'est donc pas solvable.

Les terrains ont ensuite été rachetés par la CUB, aujourd'hui Bordeaux-Métropole, par acte notarié du 07 juillet 2016

2 – CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

2.1 – Rappel de l'action de l'Etat

L'Etat, n'a cessé d'intervenir sur ce site depuis 1996, sur les plans administratif et judiciaire, mais surtout sur le plan financier sous la maîtrise d'ouvrage de l'ADEME :

- 1997 : évacuation et élimination les fûts et des transformateurs et nettoyage surfacique des sols et de la cour principale et du hangar, sous maîtrise d'ouvrage ADEME,
- 1998 : diagnostics et évaluations de risques, sous maîtrise d'ouvrage ADEME,

- 2001, 2007 et 2012 : surveillance triennale des eaux souterraines, sous maîtrise d'ouvrage ADEME,
- 2012 : diagnostic complémentaire et proposition des mesures de gestion en fonction de l'usage futur envisagé par la Mairie de Bordeaux, sous maîtrise d'ouvrage ADEME.

2.2 - Etat des milieux

Les diagnostics menés sur le site et dans son environnement ont montré :

- l'impact généralisée de PCB dans les sols avec des concentrations allant de 1 à 1600 mg/kg, associé à des hydrocarbures (4300 mg/kg maxi), Chlorobenzène (12,5 mg/kg maxi), et des COHV (0,63 mg/kg maxi),
- des « spots » de pollution concentrée ancrée dans les argiles et les limons,
- l'impact limité des sols sur une zone hors du site sur a parcelle SB 40,
- l'impact des eaux de la zone saturée des remblais en PCB allant de 0 à 0,78 µg/l, associé à des hydrocarbures (40 µg/l maxi), Chlorobenzène (5200µg/l maxi), et des COHV (38 µg/l maxi),
- L'extension faible, voir nulle à partir de 2015 de l'impact sur les eaux de la zone saturée des remblais
- l'absence d'impact via le réseau d'assainissement unitaire et de son décaissement de la rue Delbos.

3 – AMENAGEMENT DU SITE SREE

3.1 – Projet de la Ville de Bordeaux

Dans le cadre du PAE des Bassins à Flot, un contrat de co-développement 2012-2014 prévoit la cession des terrains SREE, propriété de La CUB, à la Ville de Bordeaux.

Cette dernière prévoit d'accueillir sur ces terrains, un groupe scolaire et un gymnase.

3.2 – Demande du propriétaire des terrains

La CUB est propriétaire des terrains et envisage de les céder à la Ville de Bordeaux.

Par courrier du 03 décembre 2014, la CUB, en sa qualité de maître d'ouvrage, sollicite l'accord du Préfet de la Gironde, pour la prise en charge des travaux de dépollution conformément à l'article L512-21 du code de l'environnement.

Cet article donne en effet la possibilité à un tiers de se substituer à l'ancien exploitant de l'installation classée, responsable de la pollution.

4 – TRAVAUX DE DEPOLLUTION

L'arrêté préfectoral du 03 avril 2015 prescrit à Bordeaux-Métropole sur l'emprise du site SREE et des terrains extérieurs de la parcelle SB 40 impactés par les PCB :

- l'excavation de l'ensemble des sols et des remblais impactés par les PCB, les hydrocarbures et les métaux lourds,
- l'excavation jusque dans les argiles et les limons, des sources de pollutions notées 1, 2 et 3 sur le plan annexé et les spots de pollution localisés,
- le remblaiement des fouilles par des matériaux naturels,
- la surveillance semestrielle des eaux souterraines,
- la remise d'un dossier de Servitudes d'Utilité Publique, (SUP).

5 - VISITE DE RECOLEMENT du 27/09/2016

Nous, Patrice GUINAUDEAU, dûment commissionné et assermenté, nous sommes rendus sur les lieux le 27/09/2016 afin de procéder au récolement de l'achèvement des travaux de dépollution des terrains de l'Ancien site SREE 28/30 rue Delbos 33000 Bordeaux.

5.1 - AVONS RENCONTRÉ :

Julien COTTIN Direction bâtiments et moyens Bordeaux-Métropole,
 Emeline DUMOULIN Chef de projet Bassins à Flots Bordeaux-Métropole DT Bordeaux,
 Justine GAILLARD, adjointe
 Thierry MAUBOUSSIN Directeur Arcagée, AMO Bordeaux-Métropole,
 Samia MANSINCAL Chef de projet Arcagée, AMO Bordeaux-Métropole,

5.7 - PROPOSONS à M. le Préfet de la Gironde :

de donner acte à Bordeaux-Métropole de l'exécution des travaux de dépollution des terrains de l'ancien site SREE 28/30 rue Delbos 33000 Bordeaux, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 03/04/2015, sous réserve des demandes ci-dessus.

Fait à Bordeaux, le **17 OCT. 2016**

L'Inspecteur de l'environnement
en charge des Installations Classées,



Patrice GUINAUDEAU

Vu et transmis avec avis conforme
Pour le Directeur régional
Le Chef de la division



Christian CORNOU

PJ : planche photos du 27/09/2016

Copie à :
DREAL UD33
Mairie de Bordeaux

5.2 - NOUS APPUYANT SUR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- le rapport d'achèvement de travaux établi par le bureau d'études Arcagée M 150060R du 07/01/2016 relatif à l'assistance aux travaux de dépollution – Ancien site SREE rue Delbos Bordeaux (33),
- le rapport M 150060R - Surveillance des eaux souterraines - Ancien site SREE rue Delbos à Bordeaux (33) – 1er semestre 2016 –
- la notice de présentation des travaux réalisés et l'extrait du plan cadastral transmis par Bordeaux Métropole le 24/08/2016

5.3 - AVONS VISITÉ :

- les espaces extérieur et intérieur du site SREE
- Les piézomètres PZ5 et PZ15

5.4 - CONSTATONS CE QUI SUIT, AU REGARD DES DOCUMENTS FOURNIS (voir illustration photographique jointe au présent procès-verbal de récolement pièce n°3) :

- l'ensemble des sols et remblais a été excavé,
- les sources localisées de pollutions ont été excavées jusqu'aux argiles et limons,
- le spot de pollution en mercure a été excavé,
- les excavations ont été arrêtées aux limites techniques constituées par les bâtiments à l'Ouest et la voirie au Nord,
- les déchets et structures enfouies ont été exhumés et triés
- les terres et les déchets ont été évacués vers des installations prévues et autorisées à cet effet,
- un impact résiduel subsiste en limite de de l'emprise de l'ancien site SREE et en fond de fouille,
- la zone du piézomètre PZ6 n'a pas été excavée,
- les piézomètres sur l'emprise des travaux, non retenus pour la surveillance post travaux, ont été bouchés,
- les piézomètres PZ5 et PZ15 ne sont pas sécurisés,
- les piézomètres extérieurs, non retenus pour la surveillance post travaux, n'ont pas été rebouchés,
- la totalité de l'emprise a été remblayée par des matériaux naturels sur une hauteur de 1 m environ.
- Les plans et coupes de l'état des lieux et le plan topo n'ont pas été fournies,
- le dossier SUP, comportant notamment les éléments figurant à l'article R515-27 du code de l'environnement, n'a pas été remis.

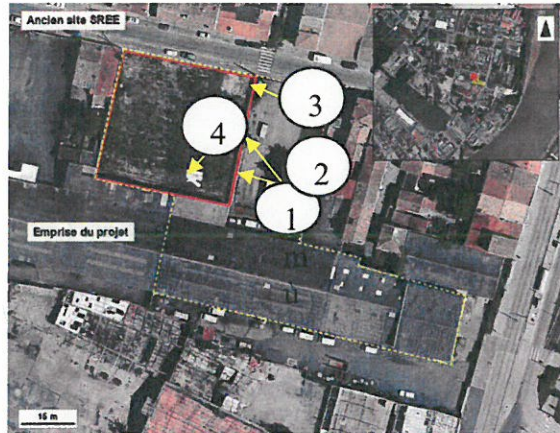
5.5 - CONCLUONS QUE :

Les travaux de dépollution des terrains de l'ancien site SREE rue Delbos, exécutés d'avril à septembre 2015 sont conformes aux objectifs de prescriptions de l'arrêté du 03/04/2015 aux réserves près mentionnées ci-après.

5.6 - DEMANDONS QUE :

- la zone du piézomètre PZ6 soit excavée et remblayée selon les mêmes modalités, ou que l'absence de travaux sur cette zone soit dûment justifiée,
- les objectifs de dépollution, qui font appel à des limites analytiques de concentrations différentes, soient argumentés et justifiés,
- la cartographie géométrée de l'état résiduel des terrains soit dressée, en plan et en coupe
- le plan topo soit fourni,
- les piézomètres extérieurs, non retenus pour la surveillance post travaux, soient bouchés et que les rapport de bouchage soit transmis,
- les piézomètres PZ5 et PZ15 soient remis en état, sécurisés, capuchonnés et cadennés,
- le dossier SUP soit transmis de façon officielle au Préfet de la Gironde avec les éléments de l'article R515-27 susvisé et les documents justificatifs des présentes demandes.

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
 DÉPOLLUTION DES TERRAINS DE L'ANCIEN SITE SREE
 28/30 RUE DELBOS 33000 BORDEAUX
 PROCES VERBAL DE RÉCOLEMENT
 VISITE DU 27 SEPTEMBRE 2016**



Vue aérienne de l'emprise du projet d'aménagement
 et de l'ancien site SREE (source : Google Earth)



① Limite SREE Sud
 m



② Limite SREE Est rampe accès parcelle
 SB40



③ Piézomètre PZ5



④ Piézomètre PZ15



